Plan d'accès



Formation professionnelle

INTERVENTION DE SECURITE GAZ



Inspection Technique de l'Industrie Gazière Suisse ITIGS

Centre de compétence de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et de l'Eau SSIGE

Maintien des compétences



Intervention de sécurité gaz

Public cible Cette formation est destinée aux collaborateurs des distributeurs

de gaz qui interviennent lors de situations critiques ou anormales, aussi bien durant les heures de travail que durant le service de

piquet.

Prérequis Le stagiaire devra avoir suivi la formation de base de 2 jours et être

astreint au service de piquet de son entreprise.

Il devra notamment:

Démontrer ses connaissances sur l'utilisation d'un détecteur de gaz

et pouvoir interpréter les mesures effectuées

Situer son rôle et sa mission dans l'organisation de la sécurité gaz

Savoir utiliser les moyens de communication mis à sa disposition

Equipements et matériel Les stagiaires se présentent aux cours avec leur EPI (équipement de

protection individuel) complet ainsi que leur propre matériel

d'intervention (détecteurs de gaz, etc...).

Contenu de la formation Mission de 1ère intervention.

Limites de responsabilité du personnel d'intervention.

Risques gaz.
Mise hors danger.

Mesures de précaution à mettre en œuvre face aux risques. Traçabilité des interventions sur des documents supports (signalisation-traitement-intervention-commentaires libres).

Détecteurs de gaz.

Recherches de fuites en extérieur et intérieur.

Exercices d'extinction de feux gaz

Démarche pédagogique Cours théoriques en salle

Exercices de simulations d'intervention sur des installations

alimentées en gaz (sur terrain d'exercices).

Durée de la formation 1 jour

Le nombre de participants est limité à 12 personnes et le cours

n'a pas lieu pour moins de 10 inscriptions.

Coût de la formation 1000.-, hors TVA.

Les documents du cours (classeur et clé usb), les pauses du matin et de l'après-midi, ainsi que le repas de midi pris sur place

sont inclus dans le prix.

Intervention de sécurité gaz

Inscriptions Via notre site <u>www.svgw.ch</u>.

Suivi et évaluation La mesure des acquis sera réalisée par les formateurs et les

stagiaires dans le traitement des exercices proposés.

Chaque stagiaire remplira une grille d'auto positionnement

sur l'atteinte des objectifs de la formation.

Synthèse et discussion générale sur la formation en fin de

session.

Frais Compte tenu des demandes spécifiques d'organisation de

d'annulation stage, le remboursement ne pourra avoir lieu.

La place pourra être cédée à un autre participant.

Horaires Le matin de 08h00 à 12h00

L'après-midi de 13h00 à 17h00

Veuillez prendre en considération les conditions de circulation

pour vous présenter à l'heure au cours.

Dates du cours Se référer aux dates indiquées sur notre site www.svgw.ch.

Lieu du cours SPSL Service de protection et de sauvetage

Centre de formation de la Rama

Route de la Rama 1053 CUGY / VD

Assurance accident Obligatoire et à la charge de tous les participants.

Secrétariat et renseignements

SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur, Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne

Tel. 021-310 48 60, Fax 021-310 48 61, info@svgw.ch